

➔ ACTES DU
COLLOQUE
LÉCOMTE

SORTIE OFFICIELLE
ET APÉRITIF LE
JEUDI 4 DÉCEMBRE 2008,
À 18 H 30 AU CDL

➔ SOIRÉE
DE FIN D'ANNÉE
2008

VENDREDI 5 DÉCEMBRE 2008
DÈS 19 H
À L'HÔTEL MIRABEAU,
LAUSANNE

➔ A VOTRE BONNE
SANTÉ SUR LES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE

QUELQUES CONSEILS POUR
BIEN GÉRER – ET DIGÉRER –
CETTE PÉRIODE AU NIVEAU
ALIMENTAIRE



Dossier spécial

La police

Le dossier en détail

- POLICE DE SÛRETÉ VAUDOISE
- LA POLICE MUNICIPALE DE LAUSANNE: UNE POLICE URBAINE, PROCHE DU CITOYEN
- POLICE ET SÉCURITÉ



Liaudet-Pial SA, écologiquement vôtre!



VIDANGES: Fosses diverses et sacs de route - **CANALISATIONS:** Curage, débouchage, réhabilitation, entretien, contrôle et repérage par caméra télévision couleur et radiodétecteur, captages - **DÉTARTRAGES:** Ebouages et entretien d'installations thermiques - **RÉSERVOIRS D'EAU POTABLE:** Nettoyage et désinfection - **NETTOYAGES INDUSTRIELS:** Haute pression et très haute pression de 1'500 à 2'500 bars - **CURAGES DE FIN DE CHANTIER** - **SERVICE 24H/24**



0800 621 621
Le numéro gratuit pour
atteindre tous nos sites

CDL

CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

INFOS

N° 4 | Novembre 2008



Adresse de la rédaction

Cercle Démocratique Lausanne
Place de la Riponne 1
1005 Lausanne
Tél. 021 320 80 21
Fax 021 320 60 86
CCP 10-763-3
www.cercle-democratique.org

Rédaction

Pascal Nicollier

Conception graphique

Sylvain Froidevaux
Alexandre Moret
info@sfxmedia.ch

Publicité et impression

Imprimerie vaudoise
Eddy Ansermet
Avenue Ruchonnet 5
1003 Lausanne
Tél. 021 317 51 95
Fax 021 311 61 05

CDL Infos paraît 4 fois par an.

Tirage

1400 ex.

Changement d'adresse

A annoncer à la rédaction.

Page de garde: Photo/Police de
Lausanne, © Alia Gachassin

5 EDITO

Equilibre entre liberté et Etat

6 ACTES DU COLLOQUE LECOMTE

Sortie officielle et apéritif

8 SOIRÉE DE FIN D'ANNÉE

Vendredi 5 décembre 2008 dès 19 h à l'Hôtel Mirabeau,
Lausanne

12 DOSSIER SUR LA POLICE

Police de sûreté vaudoise
La police municipale de Lausanne: une police urbaine,
proche du citoyen
Police et sécurité

18 COMPTE RENDU

Journée d'études du 12 avril 2008

« Repenser la solidarité et l'avenir de l'Etat social »

François Longchamp: « Pour une autre assurance chômage »
La formation professionnelle

21 COMMISSION SANTÉ & SOCIAL

Les bons vœux traditionnels

23 VUE DU CONSEIL

Ça n'arrive pas qu'aux autres

24 A VOTRE BONNE SANTÉ

Fêtes de fin d'année: quelques conseils pour bien gérer
- et digérer - cette période au niveau alimentaire

28 A L'ENCRE SYMPATHIQUE...

Profession de foi

30 LES GRANDES FIGURES DU RADICALISME VAUDOIS

Jean-Louis-Benjamin Leresche (1800-1857)

32 CALENDRIER



Roger Gremper s.a.

FERBLANTERIE-COUVERTURE
INST. SANITAIRES
SERVICE DE DEPANNAGE

Votre spécialiste Maîtrises + Fédérales pour
Construire - Rénover - Entretien votre immeuble

Tél. 021 624 67 23
Fax : 021 624 69 42

Internet : www.grempersa.ch
E-Mail : info@grempersa.ch

AV. D'ECHALLENS 38
1004 LAUSANNE



Avec nous, vous pouvez aussi
activer vos performances !

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseil fiscaux
- Expertises
- Evaluation et conseils en économie d'entreprise

Membre de la
Chambre fiduciaire



Place St-François 11 - 1003 Lausanne
Tél. 021 342 50 20 - Fax 021 342 50 39



Le chauffage à distance...

... pour votre bien-être

Au profit de chacun... Au profit de tous...

- Aucun souci de ravitaillement
- Moins de pollution
- Aucun contrôle des installations
- Discrétion absolue
- Gain d'espace
- Durée de vie
- Absence de bruit
- Avantage fiscal



Service du gaz et du chauffage à distance
Place Chauderon 25 • 1003 Lausanne
Tél. 021 315 87 14
www.lausanne.ch/SIL

Edito

EQUILIBRE ENTRE LIBERTÉ ET ETAT



PAR OLIVIER MEUWLY
VICE-PRÉSIDENT CDL

Le monde s'enfoncé dans une crise boursière, financière et bientôt, économique, peut-être sans précédent dans notre histoire. Les valeurs qui ont fondé le libéralisme, et sa variante « étatiste », c'est-à-dire le radicalisme, vont de nouveau être projetées au premier rang des accusées. Certes la mystique révolutionnaire s'est assoupie, mais la critique rituelle du libéralisme et ses dérives prétendument inévitables, rejailliront, dans la bouche de ses contempteurs attirés, de Ziegler, en Suisse, à Besancenot, en France.

Il est exclu d'apparaître comme les fossoyeurs de l'harmonie sociale. Il faudrait souffrir d'une grave cécité historique pour nous attribuer tous les maux de la planète ; pourtant, les aveugles sont légion, et le réflexe antilibéral a, hélas, un riche passé... Mais on peut parer ce péril si l'on s'efforce de réfléchir immédiatement sur ce qui s'est produit.

Le succès est au rendez-vous lorsqu'un équilibre est trouvé entre la liberté individuelle et les interventions de l'Etat, parfois apaisantes, ou dictées par la simple justice.

Le CDL, qui, tout en étant proches des radicaux, a l'ambition de travailler pour la construction d'un centre droit renouvelé et crédible, a conscience que la crise qui s'est abattue sur nous procédera à une gigantesque redistribution des cartes, tant sur le plan économique que politique et intellectuel. C'est cet équilibre entre liberté et Etat, entre ordre et solidarité, qu'il s'agit de redéfinir.

Le 25 octobre dernier, un nouveau parti est né sur le plan national : le PLR. C'est l'occasion rêvée de relancer une vaste réflexion sur l'essence de nos sociétés, de notre démocratie, de notre ordre étatique, au nom d'un « libéralo-radicalisme » qui sait devoir proposer de nouvelles solutions, mais qui sait aussi qu'il ne peut pas à rougir de son histoire.

Nous pourrions agir, grâce à votre soutien, et avec votre participation. Le CDL multiplie colloques historiques, séminaires politiques, rencontres avec les médias. C'est ainsi que l'on pourra édifier une pensée qui enregistre les enseignements de la crise tout en pérennisant un idéal qui ne doit pas être sacrifier sous prétexte que certains n'ont su raisonner des années durant qu'entre le trop d'Etat et le pas assez. Merci de votre soutien !



ACTES DU COLLOQUE LECOMTE SORTIE OFFICIELLE ET APÉRITIF

Le 1^{er} décembre 2007, le CDL, en collaboration avec le Centre d'histoire et de prospective militaires (CHPM) ont organisé un colloque, au Centre Général-Guisan à Pully, consacré au colonel Ferdinand Lecomte (1826-1899).

Etonnant personnage, ce Vaudois qui fut successivement journaliste, cheville ouvrière du jeune radicalisme, ami de Ruchonnet, directeur de la Bibliothèque cantonale, historien militaire, hagiographe du général Jomini, membre de l'Etat-major du général MacClellan durant la guerre de Sécession, colonel divisionnaire et enfin chancelier de l'Etat de Vaud, jusqu'à sa mort. Extraordinaire destin, pour un homme souvent malade et dont la véritable passion resta la chose militaire.

Dix historiens ont retracé certains des aspects les plus saillants de la vie de ce Vaudois si entreprenant. Leurs contributions ont été rassemblées dans un bel ouvrage, édité par le CHPM, et qui sera présenté officiellement le :

Jeudi 4 décembre 2008 à 18 h 30

**Dans les salles du Cercle démocratique, Restaurant Le Vaudois,
place de la Riponne 1.**

Venez participer nombreux à ce « vernissage », qui sera suivi d'un apéritif offert par le CDL ! Pour des raisons d'organisation, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir vous inscrire auprès de notre secrétariat :

Tél. : 021 320 80 21 • fax : 021 320 60 86 • courriel : message@cercle-democratique.org

Comment imaginez-vous votre nouvelle maison ?

Domicim
AGENCES IMMOBILIÈRES
www.domicim.ch

■ GROUPE **Amk** Tous les métiers de l'immobilier

- Domicim** Agences immobilières
- Iminvestis** Investissement, expertise & conseil
- Elitim** Propriétés d'exception
- Batiline** Rénovation, architecture & conseil
- Courtim** Promotion immobilière & pilotage de projet

Pour tous vos imprimés
adressez-vous A

**IMPRIMERIE
VAUDOISE
LAUSANNE**

Av. Ruchonnet 15 – 1003 Lausanne
Téléphone 021 317 51 95 – Fax 021 311 61 05 – E-mail : imprivaud@vtx.ch

Remy
VOYAGES

CH-1006 LAUSANNE

info@remy.ch
www.remy.ch

« BVA Logistique,
l'adresse exclusive
pour une campagne
de marketing réussie. »

Pimentez
votre marketing direct !

BVASA
LOGISTIQUE

L'assurance d'être u !

BVA Logistique SA
Ch. de Maillefer 41 – case postale 32
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 642 01 20 – Fax 021 642 01 21
www.bva.ch

Vendredi 5 décembre 2008
dès 19 h à l'Hôtel Mirabeau,
Lausanne



Soirée de fin d'année

Cette année, le Comité du CDL a le plaisir de vous proposer de passer la traditionnelle Soirée annuelle un **vendredi** soir ! Deuxième nouveauté, le repas puis la fête auront lieu à l'**Hôtel Mirabeau**, Avenue de la Gare 31 à Lausanne. Ne manquez pas ce bel événement dans ce cadre somptueux de cet ancien établissement réputé !

AU MENU

19h00 Accueil et apéritif
20h00 Partie officielle :
discours de bienvenue
du Président du CDL

Puis repas

Dès 24h00 Tirage de la tombola

Bal

Orchestre de
Guy Rolland qui
interprétera ses plus
grands succès des
années 60, 70 et 80 !
www.rollandmusic.com

LE REPAS

Entrée

Foie de canard maison au naturel

Plats

Filet de féra du lac Léman, Beurre blanc aux fines
herbes, Julienne de légumes de saison
Pavé de filet de boeuf poêlé, Sauce Café de Paris,
Pommes Darphin, Légumes au beurre
Buffet de fromages d'ici et d'ailleurs, Pain aux noix

Dessert

Tarte nougat pomme, glace cannelle

Vins

Pinot blanc AOC 2007, Château de Duillier,
Jacques Humbert
Humagne de Chamoson AOC,
Cuvée prestige élevée en barriques, Cave du Forum,
Henri Magistrini, Martigny

Eaux minérales et cafés

CHF 80.- PAR PERSONNE

CHF 150.- PAR COUPLE

Inscription

Je m'inscris pour la Soirée annuelle du vendredi 5 décembre 2008 à l'Hôtel Mirabeau

Nom		Prénom	
Adresse			
NPA	Localité		Tél.
Nombre de personnes (individuel / couple)			Signature

Nous vous remercions de régler le montant de la soirée par le bulletin de versement qui se trouve au centre de la présente publication. Bulletin d'inscription à renvoyer à :

CDL, Place de la Riponne 1, 1005 Lausanne ou par fax au 021 320 60 86. L'inscription peut également être faite par courriel à l'adresse : inscription@cercle-democratique.ch

ATTENTION! Délai d'inscription : mardi 25 novembre 2008

**R+
MB****ROSSIER + BIANCHI SA**

CH. DES TROIS-PONTS TÉL. 021 634 16 85 – FAX 021 635 20 81
 CASE POSTALE 54 E-MAIL: rossierbianchisa@bluewin.ch
 CH-1024 ÉCUBLENS INTERNET: www.rossierbianchi.ch

**MARBRES PIERRES GRANITS
RAVALEMENT DE FAÇADES****DÉPANNAGE**
24/24
7 jours sur 7**NP****NOVERRAZ + PITTELOUD SA**
entreprise générale d'installations
électriques et de télécom. + réseaux
Lausanne Echallens Renens Pully

www.npsa.ch

☎ 021 320 31 71

*H. Milliquet***SERRURERIE**

Clôtures

Vitrerie

Peinture

Fer forgé

Sécurité

Bureau:

Chemin de la Caquerette 8 – 1306 Daillens
 Tél. 021 703 25 00 – Fax 021 703 25 01

URGENCES

Natel 079 621 15 37
 Bip 021 805 24 94

Atelier:

Route de Genève 19
 1004 Lausanne

USPI+
Union Suisse des
Professionnels de l'Immobilier

 1955
 2005
Confiez l'administration
de votre PPE, villa, immeuble à
des professionnels

Nous sommes depuis 1955
dans l'immobilier
PROMOTION IMMOBILIERE
ADMINISTRATION EXPERTISES GÉRANCE

SICOSA SA**Pompes funèbres CASSAR SA***Les Régionales*

Rue du Tunnel 7	1005 Lausanne	021 329 08 10
Rue du Temple 1	1040 Echallens	021 882 13 35
Rue St-Louis 2	1110 Morges	021 801 06 08
Rue St-Bernard 11	1510 Moudon	021 905 28 28

lunetterie
Claude
opticien**Michel AMY**
Maîtrise fédérale

Lentilles de contact
 Grand choix de montures
 Loupes
 Jumelles
 Microscopes
 Baromètres
 Thermomètres

11, rue Neuve
 Tél. 021 312 24 42
 1004 Lausanne / Suisse



Deville mazout sarl deville en villages
 assure bon chauffage!
 Avenue de Longemalle 17
 1020 Renens
 Tél. 021 635 92 71

Boand
& Maccagni sa

- ☉ **Dépannage et entretien**
- ☉ **Transformation**
- ☉ **Concessionnaire eau et gaz**
- ☉ **Devis et études**
- ☉ **Maîtrise fédérale**

Fax 021 646 86 42

INSTALLATIONS SANITAIRES – Pontaise 23 – 1018 LAUSANNE 18 – Case postale 62 – Tél. 021 646 80 80

LA POLICE DE SÛRETÉ VAUDOISE



JACQUES-FRANÇOIS PRADERVAND
CHEF DE LA POLICE DE SÛRETÉ

La police de sûreté est la police judiciaire cantonale chargée de la lutte contre la criminalité sur l'ensemble du territoire vaudois. Sa tâche consiste à rechercher et à établir les éléments constitutifs de crimes ou de délits et à mettre en évidence les circonstances dans lesquelles ces faits se sont déroulés, dans le but d'identifier et d'interpeller les auteurs de ces infractions.

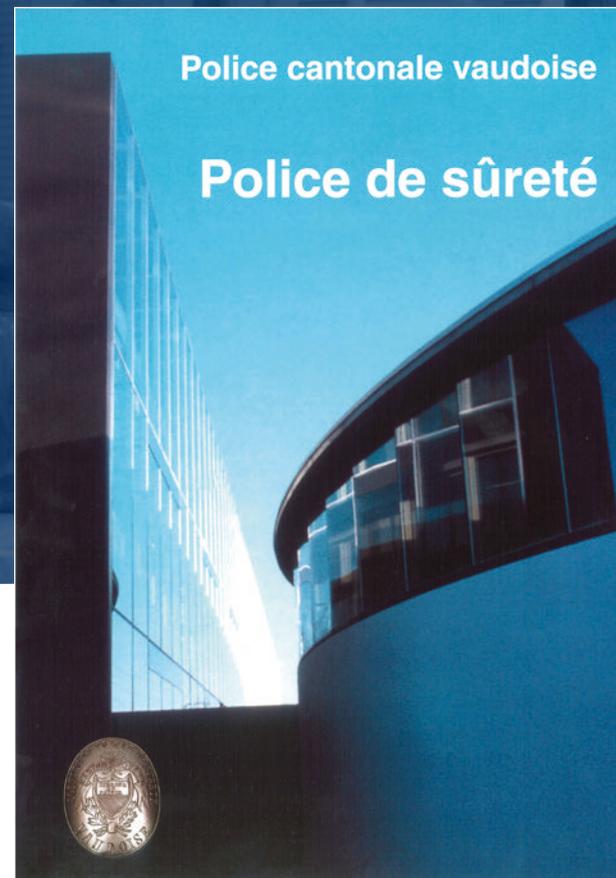
Les inspectrices et inspecteurs travaillent sous la direction de juges d'instruction, responsables des enquêtes. Dans l'exercice de sa mission, la police de sûreté bénéficie principalement de la collaboration de la gendarmerie, pour les affaires locales de peu de gravité, et de la police judiciaire municipale de Lausanne, pour des enquêtes se déroulant sur le territoire de la commune de Lausanne.

La nature des enquêtes peut amener les inspecteurs et inspectrices de la police de sûreté

à effectuer des recherches sur l'ensemble du territoire suisse, voire à l'étranger, dans le cadre de commissions rogatoires.

Créée en 1877, la police de sûreté compte aujourd'hui 240 collaboratrices et collaborateurs répartis dans 8 brigades d'enquêtes et une brigade de police scientifique chargée de rechercher et exploiter les traces matérielles. Les brigades spécialisées (stupés, mœurs, financière, etc.) sont stationnées au centre de la Blécherette, siège de la police cantonale, regroupant la police de sûreté et la gendarmerie. 60 inspecteurs généralistes traitant de la moyenne criminalité sont décentralisés dans 4 régions judiciaires (Riviera, La Côte, Nord et Région lausannoise).

Les spécificités des brigades évoluent avec la criminalité. Elles nécessitent un effort permanent de formation continue (exemple : criminalité informatique) et d'adaptation des méthodes et moyens d'investigations. A titre d'exemple, l'identification des criminels a été introduite dans le canton de Vaud en 1896 par la méthode anthropométrique, remplacée dès 1921 par l'exploitation des empreintes digitales, complétée en 2001 par l'analyse ADN. Actuellement, la police de sûreté, en collabo-



ration avec l'école des sciences criminelles de l'Université de Lausanne, investit de nouvelles pistes susceptibles de compléter l'arsenal des moyens permettant la recherche des délinquants.

Les besoins en analyse des données relatives à l'activité criminelle ont conduit à la création d'une brigade d'analyse et d'appui opérationnel (BAAC) qui travaille au profit des policiers vaudois, mais également des autres polices romandes, voire de Suisse alémanique. Les recherches qui sont effectuées au sein de la BAAC sont basées sur des procédures résultant d'une collaboration permanente entre la police de sûreté et les hautes écoles vaudoises (UNIL, EPFL, école d'ingénieurs d'Yverdon).

Le principal sujet de préoccupation à moyen terme et dans lequel un effort important est

engagé est la préparation à l'introduction en 2011 du nouveau code de procédure pénale suisse. L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la police de sûreté participe à la préparation de cette mutation. Les travaux ont débuté en automne 2007. La première

étape de sensibilisation et d'identification des règles à modifier est pratiquement terminée. Un échange de vues avec les autorités judiciaires va débiter à fin 2008, début 2009. Des contacts avec d'autres polices judiciaires confédérées complètent de façon utile ces travaux d'approche. L'état de préparation actuel nous permet d'envisager avec une certaine sérénité cette mutation qui simplifiera le travail de la justice et des policiers sur le plan suisse, mais qui nécessitera pour les inspectrices et inspecteurs vaudois un effort d'adaptation particulièrement important.

L'introduction du nouveau code de procédure pénale est également l'occasion de procéder à un réexamen du réseau de police judiciaire vaudois en vue d'une adaptation qui réponde au mieux aux exigences des nouvelles règles de procédure. ●

LA POLICE MUNICIPALE DE LAUSANNE UNE POLICE URBAINE, PROCHE DU CITOYEN



ANNE PLESSZ
EM RESPONSABLE DE COMMUNICATION
POLICE MUNICIPALE DE LAUSANNE

Au cœur d'une ville cosmopolite et évolutive, active de jour et de nuit, la police de Lausanne s'adapte continuellement aux changements de société pour répondre avec efficacité aux besoins sécuritaires de la population, en développant une relation de proximité et de confiance.

La police municipale de Lausanne compte près de 570 collaborateurs, dont 425 policiers. Les quelques 200 collaborateurs en uniforme de Police-secours effectuent chaque année près de 28'000 interventions sur le territoire lausannois. Cela représente en moyenne 80 interventions par jour pour des altercations ou scandales sur la voie publique, violences conjugales, arrestations de délinquants, missions de prévention des délits et de surveillance, actions de secours en tous genres. La sécurité du trafic, le contrôle du stationnement et les constats d'accidents de la circulation sont

gérés par les 130 collaborateurs du service du trafic et du stationnement.

La police de Lausanne a développé une politique de sécurité publique et de proximité notamment à travers les nombreux partenariats qu'elle tisse avec les divers acteurs sociaux économiques de la région. Ainsi une charte signée entre les autorités communales et 9 établissements publics a permis de clarifier les responsabilités de chacun des partenaires afin de veiller à la sécurité des noctambules.

Plus de 200 appels d'urgence parviennent chaque jour à la centrale d'alarme et d'engagement qui traite immédiatement les demandes 24h/24.

La ville de Lausanne a la particularité de disposer de sa propre police judiciaire. C'est un avantage considérable car la proximité entre la structure d'enquête et les agents en uniforme permet, grâce aux collaborations qui en résultent, d'améliorer grandement l'efficacité du travail ; 94 inspectrices et inspecteurs enquêtent sur les délits commis à



Photo: ©Police de Lausanne

Lausanne, près de 12'000 en 2007, du simple vol à l'homicide, en passant par les dommages à la propriété, les brigandages, le trafic de stupéfiants et la prostitution.

Les délits commis par des mineurs et la prise en charge des victimes mineures relèvent de la brigade de la jeunesse qui a également développé partenariats et prévention. Un protocole de collaboration et d'intervention, mis au point en 2006 avec les établissements scolaires, fixe clairement les modalités d'intervention de la police en milieu scolaire. Cet accord permet aux directions des établissements concernés d'obtenir les appuis adéquats, en regard des multiples et diverses situations qu'ils sont amenés à devoir gérer. Depuis 1985, la brigade de la jeunesse intervient dans les écoles pour sensibiliser les élèves aux conséquences pénales et financières des délits qu'ils pourraient commettre et pour aborder ouvertement des sujets tels que le racket, la violence, la drogue ou l'alcool.

Le corps de police organise régulièrement des campagnes et actions de prévention dans d'autres domaines touchant aussi bien la cri-

minalité, que la prévention routière, le bruit ou les violences conjugales en fonction des constats effectués sur le terrain.

Un partenariat conclu en 2002 avec l'association vaudoise des psychologues (AVP-Police) permet d'offrir aux victimes de situations potentiellement traumatisantes un soutien immédiat, souple et adapté.

A l'interne, le commandement a initié des réformes destinées à modifier la culture d'entreprise en instaurant un système de management participatif, en implantant la démarche éthique, qui se veut une réflexion critique sur les pratiques professionnelles, en mettant au point un code de déontologie policière et une charte des valeurs, en adoptant un nouveau statut des policiers, visant notamment à améliorer leurs conditions socio-professionnelles.

Aujourd'hui, la force de la police de Lausanne est sa capacité à anticiper les changements profonds de la réalité urbaine pour répondre à des besoins nouveaux en matière de sécurité et améliorer la qualité de ses services. ●

POLICE ET SÉCURITÉ



BERTRAND PICARD
MEMBRE DU CDL ET DU COMITÉ DU PRDL

Comme aime à le rappeler notre Conseillère d'Etat radicale, Jacqueline De Quattro, les Anciens nous ont appris que « ce ne sont pas les pierres mais les hommes qui constituent le rempart des Cités » ; oui, les hommes, aussi bien les citoyens eux-mêmes que ceux qu'ils chargent de faire respecter les lois qu'ils ont fait voter : la force publique, la Police.

Rien d'étonnant donc que les questions de sécurité intérieure occupent à nouveau l'espace public, que les politiciens de tous les partis en parlent, que les citoyens attendent tout et son contraire de leur Police.

En quelque sorte un étrange chassé-croisé fait de respect et de rejet, de besoins et de refus, de déclarations et de non-dits... relie les forces de l'ordre à la société qu'elles ont vocation (j'insiste sur ce mot superbe qui peut engager toute une vie) à servir. Normal, dans cette situation mouvante que les policiers soient perturbés au point d'en oublier parfois leur credo et de descendre dans la rue...

Une mission difficile, entre ordre et liberté

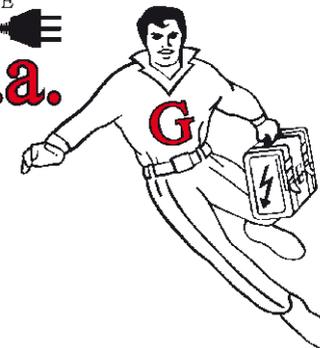
L'Italie des années 30 avait un slogan « pas d'ordre sans liberté, pas de liberté sans ordre ». Dans un contexte heureusement bien différent d'alors, cette maxime est toujours à l'ordre du jour. Elle nous rappelle que si la liberté et la responsabilité individuelle, si chères aux Radicaux de notre Canton, est un bien inaliénable, elles sont en danger lorsque l'ordre social et l'ordre tout court viennent à s'estomper et risquent de disparaître sous les coups de l'incivilité d'une minorité agissante.

Tout l'art du politique et de son bras armé, le policier, est de rétablir alors l'ordre sans porter atteinte à la liberté. Rude mission tant les contours de ces deux contraires apparents sont flous et intriqués !

Pour y réussir, il faut une police, certes suffisamment nombreuse et équipée mais surtout motivée, sûre de son bien-fondé social et de sa mission, clairement soutenue par ses chefs et les responsables de l'Etat mais qui soit également nuancée, à l'écoute du citoyen, bienveillante et attentive au principe de proportionnalité.

Pour moi, il est évident que « l'esprit de la loi » doit toujours passer avant « la lettre de la loi », que le bon sens du jugement doit avoir le pas sur l'application rigide d'un règlement,

Guy MAITRISE FEDERALE
Gaudard s.a.



ELECTRICITE
TELECOM

TEL. 021 711 12 13
CHAILLY 36

FAX 021 711 12 12
1012 LAUSANNE

par définition inapte à envisager les cas individuels. Faute de ne pas avoir suffisamment pris en compte cet aspect, les forces de l'ordre ont perdu leur crédit auprès d'une partie de la population. Peut-être que l'entrée en vigueur du nouveau code pénal et du changement des usages d'instruction changera la donne mais j'en doute et crains plutôt l'inverse.

Les perspectives d'un nouveau développement

Pour que le policier retrouve la place qui doit être la sienne dans la société et parmi les citoyens qu'elle est sensée protéger, la Police devra sans doute revoir ses priorités d'intervention, ses critères de jugement de la faute mais aussi resserrer les rangs entre les diverses corporations qui la constitue (Gendarmerie, Polices municipales, Sûreté, ...), corriger ses dysfonctionnements internes (réels ou apparents) pour redevenir un modèle citoyen et retrouver la fierté de Servir.

N'attendons cependant pas de ses agents qu'ils se muent en assistants sociaux ou familiaux, ce n'est pas leur rôle, même vu sous l'angle de la « police de proximité ». La police ne remplacera pas – et c'est bien ainsi – les éducateurs et les parents ni les organismes privés ou publics qui ont une vocation d'écoute; c'est une force de l'ordre, chargée de son maintien, voire de son rétablissement. Il faut que le politique lui accorde sa confiance, lui indique ses missions, ses priorités et limites et lui donne les moyens d'agir efficacement.

C'est seulement lorsque ces « règles du jeu » seront clairement rétablies que le système pourra se « dégripper » et que la police retrouvera sa pleine efficacité dans le tissu social, pour le bien-être de chacun.

Une récente visite au sein de l'Etat-Major de la police cantonale vaudoise m'a clairement montré que cela était tout à fait possible. •

→ COMPTE-RENDU DE QUENTIN VERGÈRES

FRANÇOIS LONGCHAMP POUR UNE AUTRE ASSURANCE CHÔMAGE

Dans notre société actuelle, la mondialisation et l'internationalisation des relations économiques sont des données à prendre en compte. Le progrès technique avance très rapidement. Cette évolution vers la complexification croissante et immatérielle du travail n'est possible qu'avec l'hyper spécialisation d'un certain nombre de fonctions. Cette évolution a pour conséquence la conversion permanente du marché du travail, le besoin d'adaptation. Pour l'individu, cela a des conséquences concrètes. La complexité rend difficile l'accès au travail. Le travail est plus libre mais plus instable. Le besoin de formation professionnelle est grand. Déclin des appartenances oblige, le réseau n'est plus imposé par le mode de vie. Sa construction se fait individuellement. Politiquement, c'est la fin des idéologies. Privatisation du sens de la vie, de l'existence. La société actuelle est aussi l'expression d'une fragilité individuelle.

Genève a les taux de chômage et de chômage de longue durée les plus élevés. C'est pourquoi cette région, qui produit un très grand nombre d'emploi, a opté pour une politique cantonale ambitieuse. Les résultats se

sont vite révélés positifs. Le temps de réponse aux demandeurs d'emploi a notamment été considérablement réduit. Le système inefficace des emplois temporaire a été supprimé. Les mesures de formation ramenées à l'essentiel. Les budgets ont été utilisés pour les gens qui en avaient vraiment besoin d'aide. L'aides aux entreprises a été renforcée par des emplois de solidarité sur second marché, correspondant aux emplois à 1'000 francs du canton de Zurich (Fr. 1'000 + aide sociale). Le chômeur vend en quelque sorte le service de l'Etat, qui paie la moitié du salaire. Le système adopté par le peuple genevois à une majorité de 68,5 % se veut plus efficace mais le budget reste le même. On a assisté à une diminution spectaculaire de la durée du chômage, prouvant la corrélation entre celle-ci et la réinsertion. Tous les gens qui prenaient le chemin des emplois temporaire se sont vu réorientés en retour d'emploi. L'expérience de confier le placement de 100 chômeurs à une structure commerciale de remplacement a permis 30% de retour en emploi après 6 mois, contre 20% pour les ORP, pour un coût 66% supérieur.

Avant tout, la formation professionnelle est le pilier de la lutte contre le chômage. A ce titre, la révision de la loi fédérale, dont l'approche est exclusivement comptable, est incompréhensible. Le Parti radical doit définir le message de solidarité républicaine qu'est « le travail plutôt que la rente ». Le travail et l'effort sont des valeurs. Il faut une vision de l'école de l'effort et non du nivellement. Une société ne fonctionne que si chacun est capable de savoir ce qu'est un effort et quelle en est sa récompense. Il faut réhabiliter l'effort en tant que valeur républicaine. Chacun doit pouvoir réussir dans notre société, et l'Etat doit l'y inciter. ●

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

→ COMPTE-RENDU DE S. FAVEZ ET M. DESMEULES



L'exposé s'est concentré sur la formation professionnelle initiale, soit celle des jeunes en fin de scolarité obligatoire qui se forment par un apprentissage en entreprise ou au sein d'une école professionnelle. La journée d'étude a mis en évidence le rôle essentiel du travail comme facteur d'intégration et de valorisation sociales. Qui plus est, la qualité du travail est une des richesses de l'économie suisse, ce qui suppose une formation de haut niveau également. L'expérience a par ailleurs démontré que des investissements étatiques à ce stade sont rentables sur la durée s'il on tient compte de la chaîne des prestations publiques susceptibles d'être sollicitées au cours de toute une vie. Le 1er janvier 2004 est entrée en vigueur la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle. Le droit cantonal, qui doit être adapté, est en cours de révision. Le sujet est donc particulièrement d'actualité.

Dans le cadre de l'école obligatoire, les mesures pour favoriser l'intégration dans le monde professionnel sont constituées d'aides et de conseils visant à déterminer une orientation et trouver une place de formation. En dehors du cadre de l'école, il existe différentes structures, financées notamment par le canton (ex : OPTI) et l'assurance chômage (SeMO), qui aident à renforcer les connaissances scolaires, mettre

en place un projet professionnel, se familiariser avec les exigences du marché de l'emploi et trouver une place de formation. Parmi les mesures de soutien dont le but est d'aider à gérer les problématiques, notamment sociales et comportementales, susceptibles d'entraîner une rupture de l'apprentissage ou un échec en fin de formation, on peut citer le projet pilote « Association TEM », financé par l'Etat, qui donne d'excellents résultats et que le projet de loi cantonal veut pérenniser.

Le projet de loi cantonal actuel prévoit quelques nouveautés. En particulier, des mesures visant à renforcer le suivi du bon déroulement de la formation, à améliorer la qualité des prestations fournies par les formateurs (entreprises et écoles) et à impliquer de manière plus importante les associations syndicales et patronales. Une fondation cantonale pour soutenir la formation professionnelle et solidariser les entreprises à l'égard des coûts engendrés par la formation et ainsi encourager la prise en charge d'apprentis sera également créée. Elle sera financée par une taxe cantonale à charge des employeurs et dotée d'un conseil de fondation au sein duquel l'Etat, les syndicats et le patronat seront représentés, la majorité absolue étant cependant détenue par les associations patronales.

Dans le cadre de la réforme en cours et ces prochaines années, il conviendra d'être particulièrement attentif aux points suivants. Sur le plan structurel, il s'agira d'améliorer la coordination et les synergies entre les différentes structures existantes pour supprimer les doublons et les problèmes de concurrence. Il importera également de soutenir toutes les mesures visant à aider les entreprises formatrices à faire face aux problèmes qu'elles rencontrent au cours de la formation. La formation en entreprises, dont certains membres de la gauche préconisent la suppression au profit de formations en écoles des métiers uniquement, doit au contraire et en effet, être maintenue. Pour terminer, il faut accepter l'idée que l'on ne s'épargnera pas un nouveau débat sur l'école, en particulier en ce qui concerne sa structure en trois niveaux de capacité ainsi que les compétences et connaissances qu'elles vise à faire acquérir. ●

MAZOL SA 

021 799 92 92

Mazout avantageux!
Livraison 7 jours sur 7
en toute saison, demandez une offre!

BRAUCHLI SA *CHAUFFAGES*

Av. de Morges 35 – 1004 Lausanne Tél. 021 623 69 90
Fax 021 623 69 57



- Etudes et réalisations de tous systèmes
- Service de dépannage et d'entretien
- Nettoyage des installations

Rue du Jura 8 – 1800 Vevey Tél. 021 923 51 51
Fax 021 923 51 54

aerovent sa

**VENTILATION
CLIMATISATION
RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE**

Ch. de l'Esparcette 4 Le Bugnon
1023 CRISSIER 1080 LES CULLAYES
Tél. 021 637 79 00 Tél. 021 903 35 22
Fax 021 637 79 01 Fax 021 903 35 23

Service après-vente : tél. 021 903 35 18

www.aerovent.ch

**aerovent
service sa**

VENTILATION – CLIMATISATION

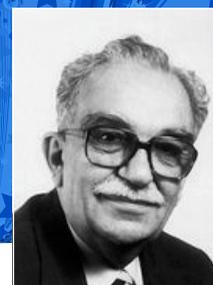
Le Bugnon
1080 LES CULLAYES
Tél. 021 903 35 18
Fax 021 903 11 74

- MAINTENANCE
- DÉPANNAGES

www.aerovent.ch

**JOYEUX NOËL,
BONNE ET
HEUREUSE ANNÉE
2009**

La Commission Santé & Social du CDL vous présente
tous ses meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité
à l'occasion des Fêtes de fin d'année.



DR H. BASTI
PRÉSIDENT
AU NOM DE LA COMMISSION SANTÉ & SOCIAL
TÉL. 021 646 81 02 OU 079 304 46 00



**MINOTEL
Crystal**

Rue Chaucrau 5
1003 Lausanne



40 chambres joliment rénovées
Petit déjeuner buffet suisse à volonté
Tél. 021 317 03 03 – Fax 021 320 04 46
E-mail : info@crystal-lausanne.ch
Martine & Pierre-Yves Fiora-Guttman

G. PERETTI SA

Brevet fédéral +

Constructions métalliques
Serrurerie, réparations,
entretien d'immeubles

Place de l'Ours 3, **1005 Lausanne**
Tél. 021 323 54 80 – Fax 323 57 75
E-mail : perettisa@bluewin.ch

RECRUTEMENT

A TOUS LES MEMBRES DU CERCLE DÉMOCRATIQUE LAUSANNE

PENSEZ-Y ! PARLEZ-EN !

Discutez – vous parfois du CDL en famille ou avec vos amis ?

Aidez le CDL à s'enrichir de la participation de nouveaux membres !
Le Comité serait ravi d'accueillir au sein du CDL les enfants et/ou petits enfants ou autres parents ou amis des membres du Cercle !

Régie Chapuis sa



Gabriel Golay et Didier Golay
Administrateurs

Grand-Chêne 2
1003 Lausanne
Tél. 021 341 01 01
Fax 021 341 01 00
www.regiechapolis.ch

Conseil immobilier et financier
Gérance et rénovation d'immeubles
Administration de PPE
Courtage
Remises de commerces



Agréable, confortable, abordable...

... accès gratuit A l'Espace Bellerive Relax (sauna, hammam et fitness)

... vue sur le lac Léman et les Alpes

... parking privé et gratuit

... l'hôtel de tous vos séjours A Lausanne.

AVENUE DE COUR 99, CP 34

CH-1000 LAUSANNE 3

TÉL +41 21 614 90 00

FAX +41 21 614 90 01

WWW.HOTELBELLERIVE.CH

E-MAIL: INFO@HOTELBELLERIVE.CH



Vue du conseil

ÇA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES

Lors de la pause « restauration » de notre séance double du 7 octobre, je surpris une discussion sur la crise bancaire actuelle entre 2 conseillers. Le 1^{er} estimait que la Suisse n'avait rien à craindre, alors que le second plus perplexe pensait que nous allions au devant de temps difficiles. Je m'immisçais au débat en appuyant la position du dernier interlocuteur, rappelant que la situation présente était provoquée par l'engagement massif de sommes pharaoniques par certains acteurs du milieu bancaire, dans des produits « toxiques » (appelés structurés...). Arnaque destinée à financer des crédits hypothécaires dans des maisons « en carton » Outre-Atlantique. De se souvenir également que la titrisation de nos 2 principales banques fait de la « brasse coulée » depuis plus d'une année. La confiance qu'on leur témoignait a plongé

proportionnellement à leur baisse boursière, et il est utile que ces milieux se souviennent que la confiance, c'est pas comme l'or, ça ne s'achète pas, ça se mérite. A ces propos hautement philosophiques, le 1^{er} des 2 conseillers me dit qu'il fallait, comme le propose un grand promoteur lausannois par voie publicitaire, investir dans l'immobilier. C'était à son avis plus sûr...

Je ne puis que lui rappeler, en m'éloignant, que c'était justement ce secteur bien particulier Outre-Atlantique qui était à l'origine de la sinistrose actuelle. •

➔ GUY GAUDARD

Retrouvez toutes les informations du Cercle Démocratique Lausanne sur internet :



WWW.CERCLE-DEMOCRATIQUE.ORG



Et inscrivez-vous au « Courriel du CDL » !

Vous recevrez ainsi toutes les dernières nouvelles publiées sur le site internet du Cercle par courriel directement sur votre logiciel de messagerie.

FÊTES DE FIN D'ANNÉE QUELQUES CONSEILS POUR BIEN GÉRER – ET DIGÉRER – CETTE PÉRIODE AU NIVEAU ALIMENTAIRE



NORDINE BOUCHELARM

Bientôt seront célébrées les fêtes de fin d'année et cela me donne l'occasion de vous entretenir sur le comment bien gérer un repas copieux et ainsi maîtriser au maximum tout excès !

En effet, notre système digestif peut être malmené pendant cette période : nausées, migraines, douleurs abdominales... ce sont quelques-uns des symptômes pouvant succéder à un repas trop copieux auquel l'organisme n'est pas habitué.

Une digestion difficile est provoquée par le trop de volume et de graisses :

Le contraste est grand entre un repas habituel, aujourd'hui limité à un ou deux plats, et un repas festif. Ce dernier peut compter jusqu'à cinq ou six plats entre les huîtres, le foie gras, la dinde, les fromages, la bûche et le ballotin de chocolats. L'estomac, confronté à l'arrivée massive de victuailles, en assure plus difficilement la prédigestion. Les aliments y séjourneront plus longtemps, induisant une

sensation de pesanteur pouvant s'accompagner de reflux acides.

Une « vidange » gastrique d'autant plus laborieuse que les aliments sont riches en graisses. Quand ceux-ci quitteront enfin l'estomac, c'est la vésicule biliaire qui ralentira la progression du bol alimentaire : elle devra libérer, non sans peine, suffisamment de bile pour digérer les graisses. A la clé : spasmes intestinaux, nausées, maux de tête...

L'association gras, sucres et alcool renforce ce phénomène, l'abus d'alcool pouvant à lui seul induire une mauvaise digestion.

Quelle est La bonne attitude ?

La digestion commence dans la bouche et donc une bonne mastication facilite le travail de l'estomac. Ensuite, pour limiter le remplissage gastrique, il faut manger de tout, mais en petites portions, en se gardant de trop boire en mangeant.

Ne pas oublier non plus de faire des pauses entre les plats. Dans l'assiette, on réduira l'apport en graisses saturées (viandes grasses (mouton, agneau, porc), fritures, pâtisseries



Les précautions alimentaires pour certaines pathologies :

- Les diabétiques, qui doivent veiller à l'équilibre de leur glycémie, devront éviter ou modérer (en fonction du type de diabète et sur avis médical) leur consommation d'alcool, de sucres et de graisses saturées.
- Un diabétique traité à l'insuline pourra compenser un excès de table ponctuel en adaptant son traitement avec son médecin.
- Les hypertendus, les insuffisants cardiaques, les insuffisants rénaux ou les personnes sous traitement à la cortisone, devront, en fonction de leur pathologie, s'interdire ou modérer leur consommation d'aliments salés : eau pétillante, apéritifs, huîtres, charcuterie, fromages, pâtisseries industrielles...
- Les personnes sujettes à des allergies alimentaires s'abstiendront bien sûr des aliments allergènes. Il leur est conseillé d'avoir à domicile une « trousse d'urgence » prescrite par le médecin contenant de l'adrénaline injectable (Epipen®) et des médicaments (corticoïde, antihistaminique et broncho-dilatateur).

Alors, bonnes fêtes à tous ! ●

industrielles, charcuterie, sauces...) pour privilégier les aliments sources de « bons » nutriments et de « bonnes » graisses (huîtres, oie, volaille, foie gras...).

L'astuce ?

Répartir l'équilibre alimentaire sur l'ensemble du repas, en préparant par exemple une viande maigre si l'entrée est très calorique. Et pour ne pas ralentir encore la digestion, il faut s'abstenir de s'allonger dans les quelques heures qui suivent le repas ou s'étendre en veillant à ce que le haut du corps reste à la verticale.

Et les jours suivants ?

Pas d'inquiétude, les écarts alimentaires occasionnels, chez une personne bien portante, n'entameront ni sa santé ni sa silhouette. À condition de recadrer au besoin ses menus pendant une semaine de jours, en privilégiant les légumes, les poissons et les viandes maigres. Mais il suffit généralement de s'écouter pour réguler spontanément son alimentation.



INTERMANDAT

société fiduciaire

Raymond Ducrey

Intermandat S.A. est une société fiduciaire indépendante spécialisée dans la révision, la fiscalité, les expertises comptables et le conseil d'entreprise.

Avec une équipe de plus de 30 spécialistes, nous sommes, depuis 35 ans, à l'écoute constante de l'économie romande, de ses entreprises et de leurs dirigeants.

Intermandat SA
société fiduciaire
Petit-Chêne 38
Case postale 610
1001 Lausanne

Tél. +41(0)21 340 69 10
Fax +41(0)21 340 69 49

info@intermandat.ch
www.intermandat.ch

Membre de la CHAMBRE  FIDUCIAIRE

Brasserie-Restaurant Le Vaudois

Ouvert tous les jours de 7 h à 24 h
(ve. et sa. 2h)

Cuisine non-stop de 11 h30 à la fermeture

Soirées dancing avec orchestre

Carnotzet pour mets au fromage

Salles pour banquets et séminaires
de 20 à 160 personnes

 Valentin et Riponne

Pl. de la Riponne 1 – 1005 Lausanne
Tél. 021 331 22 22 – Fax 021 331 22 23
E-mail: info@levaudois.ch

Ouvert le dimanche



Lausanne

POMPES FUNEBRES OFFICIELLES

60 ans

Ecoute – Confiance – Dignité

av. des Figuiers 28 – 1007 Lausanne

021 315 45 45

24h/24 • www.lausanne.ch/pfo

Conventions pour obsèques futures / Rapatriements

DIEMAND
SANTAIRE

www.diamond.ch

JOSEPH DIEMAND SA
AVENUE DE PROVENCE 18
CASE POSTALE
1000 LAUSANNE 20

TÉL. 021 620 01 00
FAX 021 620 01 16
E-mail: lausanne@diamond.ch

M. PACHE & FILS

Entreprise générale du bâtiment – Génie civil

Maçonnerie – Béton armé – Transformations
Génie civil – Echafaudages – Carrelage – Entretien

C.-F. Ramuz 82
1009 Pully-Lausanne
Tél. 021 728 19 21
Fax 021 728 82 44

Dépôt au
Mont-sur-Lausanne
En Budron 4a
Tél. 021 653 91 41

ricksan SA

installations sanitaires
bureau technique

ÉTUDES
RÉALISATIONS
ENTRETIEN

maîtrise fédérale
chemin du Martinet 10
tél. (021) 625 04 88 – fax (021) 625 38 86
1007 Lausanne

PROPRIÉTAIRE VIGNERON

M

OREL JEAN-FRANÇOIS

Appellations: Chardonne • St-Saphorin
Yverne • Olon

Chemin de Panessièrre 29 • 1803 Chardonne
Tél. 021 921 96 19 • Fax 021 921 79 39
Mobile 079 666 91 81
E-mail: jf.morel@bluewin.ch

Jordi

Place de l'Europe 8
CH-1003 LAUSANNE

Tél. 021 310 39 25
Fax 021 310 39 29

E-mail: courriel@jordisa.ch

ADM.: JEAN-MARC PETERMANN

ELECTRICITE - TELECOM

MARTIN & FILS SA



Rue du Tunnel 3
1005 Lausanne
Tél. 021 321 00 33
Fax: 021 321 00 39

Clés – Serrures – Dépannages
Entretien d'immeubles

Flours du Bugnon

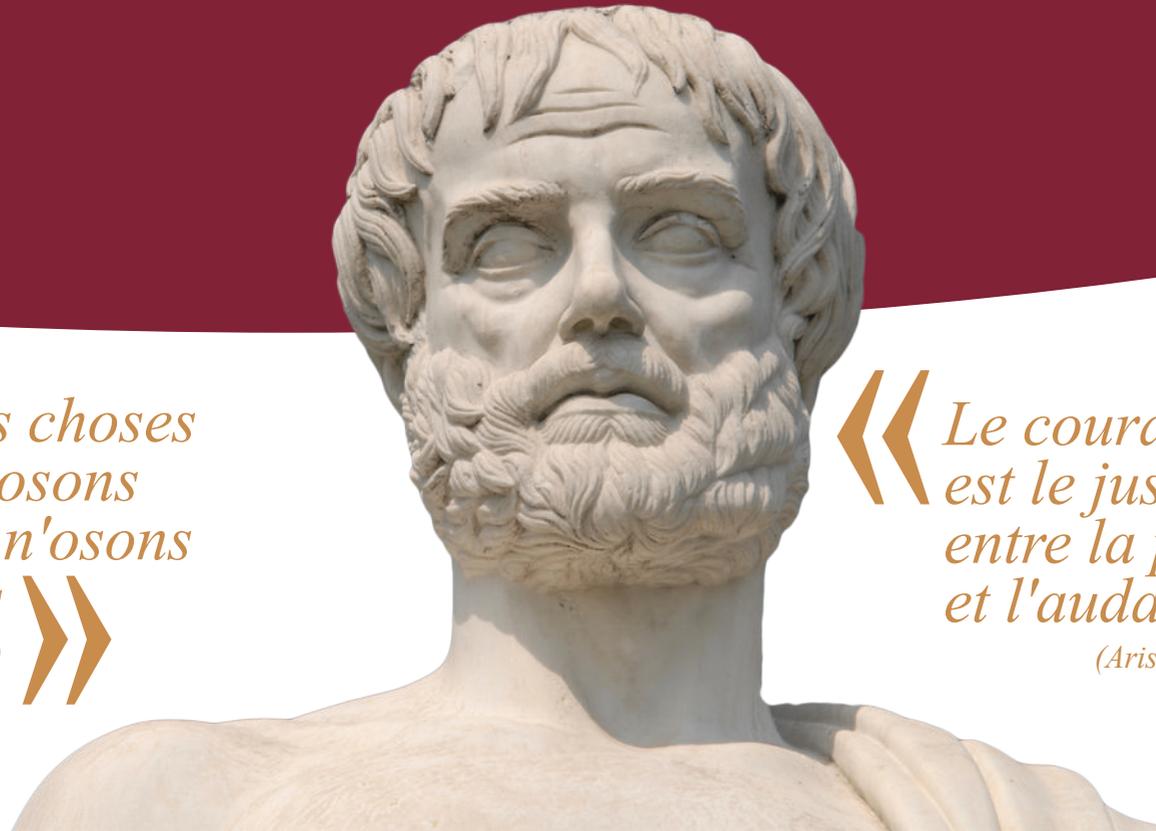
Christine Bally
Toutes décorations florales
Livraison à domicile

Ouvert le dimanche de 9h à 12h30

rue du Bugnon 6 1005 Lausanne 021 323 84 36
www.flours-du-bugnon.ch

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles »
(Sénèque) »

« Le courage est le juste milieu entre la peur et l'audace »
(Aristote) »



← Buste d'Aristote

PROFESSION DE FOI

Je ne sais par quelle étrange coïncidence j'éprouve l'envie, alors que débute à peine le procès de ceux qui ont mal géré, n'ont pas su anticiper les conséquences et ont finalement perdu le contrôle de montages financiers complexes et douteux, de « positiver » la prise de risque et le changement mais j'assume.

J'assume et je persiste car même si elle est humaine et compréhensible, souvent excusable et même parfois saine, il n'en demeure pas moins que la peur est un poison insidieux qui violente l'âme et diffuse abondamment le lourd parfum des regrets dans son sillage.

Où, bien trop souvent, la peur de devoir faire face à l'échec, la crainte du « qu'en-dira-t-on » ou encore l'inquiétude de ne pas être à la hauteur ou d'endurer une humiliation nous étouffe, nous emprisonne et nous limite.

Alors que l'être humain a cette incroyable chance de porter en lui ce don quasi magique d'être capable de s'adapter, d'évoluer, de progresser et même de se reconstruire.

Remettons chaque jour en jeu notre courage.

Parce que pouvoir c'est en partie croire et vouloir. Parce qu'il est si bon d'expérimenter l'espace de liberté épargné par le destin. Parce que le changement se conjugue avec l'espoir et que l'absence d'espoir résonne comme la mort. Parce que croire au paradis ou à la réincarnation ne saurait suffire. Parce qu'il n'est pas interdit de rêver.

Contrairement à certains, je ne préconise cependant pas la prise de risque et le changement comme injection d'adrénaline et antidote à l'ennui. L'idée est d'évoluer avec un

minimum de cohérence et d'harmonie et non de vivre en état de siège et de révolution permanent.

Il est en effet tout aussi essentiel de savoir apprécier à sa juste valeur et de prendre le temps de profiter de ce qui est et de ce que l'on a. Car la vie a ceci de cruel que rien ne saurait arrêter la marche du temps. A trop revivre le passé ou survoler le présent au profit de l'avenir, on s'égarde vite et on prend le risque de définitivement se perdre.

Ceci étant dit, point n'est besoin de nous transformer en super-héros. Par ailleurs, ne faisons pas l'erreur de limiter notre philosophie aux changements les plus radicaux. Le courage est une grande ambition mais elle se réalise également dans les petits gestes et habitudes du quotidien. Osons également, plus

souvent : demander, nous dévoiler, exiger ou partir à la rencontre d'un inconnu.

La relecture de mes propos m'amène à douter qu'il puisse y avoir un quelconque intérêt à les publier. Je suis en effet frappée par l'évidence et le caractère rabattu de ces observations et conclusions que tant d'autres ont relevé et bien mieux exprimé avant moi. Néanmoins, lorsque j'analyse leur application dans mon quotidien, je me promets de les répéter chaque jour comme un mantra et sais que je dois, encore et toujours, en faire ma profession de foi. A un ou deux lecteurs, tout ceci, peut-être, également parlera. •

Les Grandes figures du radicalisme vaudois

Chronique disponible sur
www.cercle-democratique.org



OLIVIER MEUWLY

« *Esprit plutôt exalté, il est surtout un écorché vif, attiré par la révolte plutôt que par la construction d'un système, d'un régime* »

JEAN-LOUIS-BENJAMIN LERESCHE (1800-1857)

Né en 1800, originaire de Ballaigues, Jean-Louis-Benjamin Leresche est un représentant particulier du jeune radicalisme. Licencié en théologie de l'Académie de Lausanne, Zofingien pendant ses études, Leresche appartient à une sorte de bohème qui s'enclasse dans le flanc gauche du parti vainqueur de la Révolution de 1845. Si Delarageaz, Meystre et Eytel, eux aussi issus de cette mouvance gauchisante, s'entendent à subordonner leurs convictions politiques aux réalités d'un pouvoir auquel il aspirent fondamentalement, d'autres radicaux continueront à végéter dans une nébuleuse idéologique incertaine, mais pas sans influence sur la marche du parti. Leresche est l'un d'eux.

Dans ce groupe, plusieurs figures intéressantes méritent d'être évoquées. Georges Kehrwand d'abord, frère de l'avocat et futur conseiller national Vincent Kehrwand, riche commerçant, élu député peu avant que la mort ne l'enlève, en 1842. Seul radical que l'on puisse réellement rattacher au courant fouriériste, il consacra sa fortune à l'édi-

fication d'ateliers nationaux et peut-être de phalanstères, sur le modèle de ceux inventés par son philosophe de référence. Plus turbulent, Jean-Pierre Luquiens est un agitateur, rédacteur du journal satirique *Le Grelot* ; il tâtera de la geôle à la veille de la Révolution et, libéré au terme des journées de février, il sera porté en triomphe par les Lausannois, puis envoyé sur les bancs du Grand Conseil. Samuel Milliquet enfin, élu en 1842 déjà syndic, puis député, de Pully, est lui aussi solidement ancré dans cette « ultra » gauche radicale. Peut-être fondateur d'un club communiste, avec Delarageaz et Kehrwand, proche de Mazzini qu'il côtoie au sein de la Jeune Suisse, il se préoccupe particulièrement des questions scolaires, comme Leresche d'ailleurs.

Leresche aussi fréquente le mouvement mazzinien (contrairement à Druey), avant de s'acoquiner avec le monde interlope des réfugiés allemands en séjour à Lausanne. Il y rencontre notamment l'anarchiste allemand Wilhelm Marr, qui prétendra abusivement avoir joué un rôle majeur lors des journées

révolutionnaires. Lorsque celui-ci est expulsé, en 1847, par le gouvernement radical, qui doit à tout prix donner des gages de sa sévérité envers les réfugiés, il commet un pamphlet assassin contre les chefs radicaux, Druey, Delarageaz, dont il dénonce les visées communistes. Le second nommé avait en effet partagé avec nombre d'émigrés allemands ses sympathies communistes. Seul Leresche échappera à la vindicte de l'exclu, adepte de l'anarchisme individualiste professé par Max Stirner... Leresche était-il pour autant anarchiste ? On ne peut pas l'affirmer. Esprit plutôt exalté, il est surtout un écorché vif, attiré par la révolte plutôt que par la construction d'un système, d'un régime. Actif, dans les coulisses, lors de la Révolution de 1830, puis lors de celle de 1845, il disparaît lorsque sonne l'heure de l'organisation !

Plus que la philosophie anarchiste ou hégélienne, c'est la personne de Druey qui le fascine. Il en sera le premier biographe et une amitié sincère unira les deux hommes, qui ont siégé ensemble au comité de l'Association na-

tionale. L'un des principaux animateurs des assemblées populaires qui paveront la route vers la Révolution, habile à les convoquer pour faire pression sur le Grand Conseil en train de rédiger la nouvelle charte cantonale, chancelier du gouvernement provisoire en 1845, Leresche a toutefois régulièrement besoin de l'appui de son ami pour trouver de l'embauche. Druey tente même de le recommander au gouvernement bernois pour un poste d'enseignant, mais sans succès. Leresche, traducteur au Dictionnaire géographique et statistique de la Suisse de Lutz, vivra longtemps du journalisme. Rédacteur par intérim du *Nouvelliste vaudois*, il anime divers journaux satiriques vaudois, comme le *Charivari vaudois*. Ces feuilles, d'après Druey, n'atteindront jamais le niveau de leurs modèles français... « Ame damnée » du futur conseiller fédéral, selon l'affirmation d'un conservateur démis de ses fonctions en 1845 et viscéralement antiradical, Leresche est engagé comme maître à l'École normale en 1847. Il ne détiendra qu'un seul mandat politique : conseiller communal à Lausanne. Il décède en 1857. •

CDL

CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

Calendrier 2008

8.11.08

COLLOQUE « ART ET POLITIQUE »

En collaboration avec la société d'histoire de Suisse romande

5.12.08

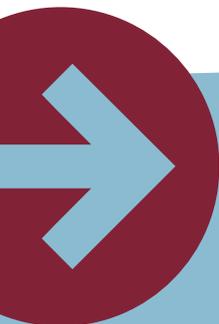
SOIRÉE ANNUELLE À L'HÔTEL MIRABEAU, LAUSANNE

31.1.09

PETIT NOUVEL-AN

12.3.09

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CDL



A noter

COMMISSION « SANTÉ & SOCIAL »

24 h/24 h – 365 jours sur 365 jours. Tél. 021 646 81 02 ou 079 304 46 00



COMMANDE DU VIN DU CDL

VIN ROUGE : assemblage de pinot noir, Gamay et Gamaret

VIN BLANC : chasselas

Paiement et retrait des bouteilles : directement chez le vigneron à Chardonne, le samedi matin de 9 h à 12 h, d'avril à décembre.

PRIX : FR. 12. – la bouteille de rouge ou de blanc

Cave Jean-François MOREL, Rue du Village, à côté de l'église

Tél. 021 921 96 19

www.cercle-democratique.org

